



L'Éditorial du Maire



Mes Chers Concitoyens,

Je préluderai cet édito par un sujet de forte actualité, objet d'inquiétudes depuis quelques temps : l'eau potable. Certains trouvent très déplaisant le temps maussade, et on peut les comprendre, d'autres y voient de l'or en barre : je veux parler des pluies qui arrosent notre territoire depuis octobre dernier et particulièrement en ce printemps. Avoir maintenant besoin de la douceur du soleil est nécessaire mais il est indéniable que toute cette eau est un bonheur pour la nature, les rivières, les nappes souterraines profondes dans lesquelles nous soutirons l'eau potable indispensable à la vie. Nous devons néanmoins prendre conscience que depuis plusieurs années, le déficit des précipitations allié aux périodes de canicules a dangereusement affecté la ressource. La recharge des nappes est conséquente en cette première partie de 2024 mais ne compense pas le déficit cumulé depuis plusieurs années. A titre d'exemple, la grande nappe de Dijon Sud (NDS), en baisse constante depuis plus de 20 ans, s'est rechargée à un tiers de son déficit depuis octobre dernier : c'est une bonne nouvelle mais il faudrait trois années identiques à ces derniers mois pour la remplir. Notre puits de la Râcle, entrant dans le périmètre du Sinotiv'Eau (syndicat majeur du territoire), source de l'approvisionnement en eau potable pour sept communes comptant plus de 7 000 habitants, certes plus petit que la NDS, subit les mêmes effets. Mais un inconvénient substantiel s'est produit depuis trois ans par le constat de dépassement du quota en eau potable qu'il nous est annuellement accordé, conséquence d'un nombre important de constructions principalement en lotissements ces derniers temps. L'Etat nous met en demeure de mettre en œuvre des solutions d'économie et nous sommes dans la crainte d'être possiblement contraints à limiter, voire ne plus accorder de nouveaux urbanismes quel qu'ils soient sur toute la zone. Nous en attendons une confirmation en espérant très vivement que ce soit plutôt une infirmation. Nous pouvons néanmoins espérer de meilleures nouvelles dans les prochains mois car face à cette conjoncture, notre syndicat prend des mesures rigoureuses qui devraient nous amener à une situation rétablie à l'automne prochain. Je me permets néanmoins une conclusion en ce conseil déjà exprimé par ailleurs : il nous faudra dorénavant et impérativement éviter les gaspillages de l'eau potable en réduisant notre consommation par tous moyens d'économie.

J'en viens maintenant au sujet que j'avais envie d'évoquer en cet édito.

L'an dernier, dans cette revue, je partageais auprès de vous ma passion, que j'espère partagée, pour le charme rural de notre village. Nous devons maintenant associer à cette architecture une valeur essentielle qui consiste en la vie de la commune. Comment respire cet espace rural ? Quel en est sa dynamique ? Trois facteurs indissociables en composent son âme.

D'abord l'organe exécutif délibérant, constitué de vos élus, chargé de l'administration municipale, pilier de l'harmonie sociale, du bon fonctionnement de la collectivité et de son développement, empreint d'une valeur absolue qui est celle d'être au service de la population. Outre la gestion, les élus ont aussi le souci de l'attractivité ce qui n'est pas toujours simple à organiser eu égard au temps qu'il faut y consacrer. A ce titre, nous avons toujours souhaité que des partenaires nous épaulent en s'engagent en cette mission.

C'est le rôle très précieux des associations, seconde composante de l'espace rural. Il va sans dire qu'aujourd'hui les campagnes rassemblent une population de souche et des nouveaux habitants. De fait, le lien social dans les villages n'est plus aussi fort, ni aussi naturel qu'autrefois, et les évolutions de la société l'ont depuis longtemps fragilisé. Il me vient en mémoire un exemple éclatant : il y a quelques temps, et à la suite d'une demande, j'ai proposé un local pour que des jeunes gens puissent se réunir. La réponse surprenante fut à peu près celle-ci : "pourquoi voulez-vous...on n'en a pas besoin, nous communiquons par nos téléphones et nos ordi...!". Déconcertant, non... ?

Les associations contribuent de façon précieuse au maintien, au renforcement, voire à la recomposition du lien social dans l'espace rural. Des bénévoles, que nous ne remercierons jamais assez, consacrent du temps les uns pour des expositions, les autres pour des activités sportives et certaines pour des animations festives ou culturelles. Nous y associons la bibliothèque municipale. Nous avons eu le grand plaisir d'assister à leur développement dynamique ces trois dernières années et nous sommes supports de leurs projets avec forte passion quand il concerne l'attractivité envers la population. Je vais me permettre d'évoquer l'une d'elle, "Convergence" dont le but est de désacraliser l'art lyrique, montrer au public que la musique classique est ouverte et accessible à tous. Nous sommes plusieurs qui n'étions pas des adeptes de cet art mais complètement bouleversés par les deux premiers concerts en notre église. Leur prochaine production se déroulera vers l'automne, à une date à convenir : je vous invite à venir vous imprégner d'un moment délicieux et surprenant. Notez également que l'excellente chorale "La Vouge au Chœur" sera en notre église le 26 octobre prochain en soirée.

Et enfin, la population, troisième valeur et socle de la commune : vous, les habitants, en votre diversité dont les anciens, natifs d'ici où établis depuis longtemps, et les nouveaux qui nous font l'honneur de s'y être établis. Ce village est réputé tranquille et calme, sentiment très souvent exprimé par vous-mêmes mais aussi par les visiteurs et aussi par la gendarmerie. Certes, les mouvements pendulaires en majorité vers ou en retour de la métropole sont un des facteurs de cette sérénité mais pas que... Nous espérons très vivement que, tous, vous profitez pleinement d'une belle qualité de vie au sein de ce village.

Comme dit ci-avant, le lien social est plus fragile qu'à certaines époques. Certaines associations récentes ont commencé à organiser des moments festifs qui n'ont qu'un seul but : ressouder ce lien social en des moments conviviaux en intérieur ou en extérieur. Nous formulons le vœu de nous y retrouver nombreux pour le plaisir de nos rencontres, de l'amitié, du bon moment passé, du rire, bref...de la joie de vivre ensemble, chez nous à Bessey. En conclusion, cette citation des Restos du Cœur : "On compte sur vous", et si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à rejoindre les équipes pour amener vos idées et vos bras.

Je vous laisse maintenant découvrir cette nouvelle parution de notre revue municipale, riche en informations à votre attention, avec mes remerciements les plus vifs aux membres de la commission pour le temps consacré à sa construction.

L'ensemble des conseillers municipaux se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et une vie agréable à Bessey les Citeaux.

Bien à vous,

Guy Morelle

Externalisation du poste d'agent technique municipal (Expérimentation d'une durée de 6 mois)

Depuis plusieurs années, la municipalité est astreinte à des difficultés pour stabiliser le poste d'agent technique communal.

Devant cet écueil, le conseil municipal a décidé, lors d'un vote en janvier 2024, d'expérimenter l'externalisation des missions de l'agent communal à deux entreprises :

1 - l'entreprise PROMUT, implantée en Côte d'Or depuis plus de 30 ans, établissement de Vyv3 Bourgogne ; c'est un acteur majeur de l'économie solidaire en employant des personnes en situation de handicap.

Nous avons la grande chance que l'agent proposé par PROMUT habite notre commune, Sylvain.

- ses missions (environ 1 journée par semaine) :



- Petits travaux dans nos bâtiment communaux
- Petits travaux de voiries
- Entretien parterres de fleurs



2 - l'entreprise MOISSENET MB, implantée dans notre commune depuis sa création en 2011, qui avait déjà comme missions l'entretien du terrain de foot et des divers petits travaux d'espaces verts.

- ses missions :



- La tonte des espaces verts de la commune
- L'élagage des arbres
- La taille des haies appartenant la commune



Telle que définie, cette solution devrait nous permettre de réaliser une économie d'environ 10 000 €TTC nous laissant la possibilité d'effectuer des actions ponctuelles si besoin.